



Le blogueur camerounais Paul Chouta est définitivement libre. C'est donc l'épilogue d'un procès qui aura duré 02 ans.

Il a regagné son domicile ce matin après deux années passées dans le célèbre pénitencier de Kondengui. Visiblement heureux de respirer de nouveau l'air de la liberté, dans les cliqués qui circulent sur les réseaux sociaux, l'on peut voir Paul Chouta en chemin pour son domicile. Il est en compagnie de son proche Serge Aimé Bikoï, Directeur de Publication du journal en ligne Panorama Paper.

Paul Chouta était privé de liberté depuis le 28 mai 2019, date de son arrestation par les policiers. Le lanceur d'alerte et journaliste web était accusé de diffamation, propagation de fausse nouvelle. Il avait été interpellé à la suite d'une plainte déposée par l'écrivaine Calixthe Beyala. On reprochait à l'ex prévenu d'avoir posté sur sa page facebook, une vidéo montrant l'écrivaine en pleine discussion avec un homme dans la cour d'un établissement scolaire à Douala. La demande de mise en liberté provisoire introduite par la défense a plusieurs fois été rejetée par le tribunal. C'est en avril 2020 que les débats ont débuté.

Paul Tchouta a finalement écopé de 23 mois de prison, 2 millions de francs CFA de dommages et intérêts et 160.000 FCFA d'amendes. Plusieurs organisations internationales s'étaient mobilisées pour son cas, notamment Reporters sans frontières (RSF), et la Fédération

international des journalistes.
